

Conditions indignes pour les élèves surveillants: L'UR UFAP UNSA JUSTICE de Lyon n'a pas laissé passer!

LYON, le 7 janvier 2026

L'UR UFAP UNSa Justice de Lyon est intervenu durant la période des fêtes car l'ENAP préparait un joli cadeau pour les élèves surveillants qui doivent se rendre sur les stands de tir de notre région.

Les conditions annoncées étaient tout simplement inacceptables et laissaient les élèves livrés à eux-mêmes, avec une prise en charge administrative quasi inexistante des frais liés à cette formation.

Ce qui était prévu :

Pour les élèves affectés sur des établissements de la région Rhône Alpes, ils devront se rendre au STAURA de Saint Quentin Fallavier.

Concernant les élèves de la région Auvergne, la formation se déroulera à Brugheas (proche de Vichy).

Pour la DAP et l'ENAP, aucune obligation de proposer un logement, aucun véhicule mis à disposition, et un décompte horaire limité à 7h/jour alors que le module en fait... 9. Ben voyons !

La prise en charge ne prévoyait qu'un seul déplacement A/R par session pour les élèves contraints de faire les trajets quotidiennement. Quant aux remboursements, ils dépendaient des conditions d'hébergement et de restauration, avec des montants oscillant entre **94 € et 188 € pour 5 jours !!**

Cas	Indemnité journalière	Durée stage module tir	Total indemnité pour le module tir	Précisions
1. Stagiaire logé gratuitement par l'Etat et ayant la possibilité de prendre leur repas dans un restaurant administratif ou assimilé :	2 taux de base $2 \times 9,40 = 18,80 \text{ €}$	5 jours	$5 \times 18,80 = 94 \text{ €}$	Les indemnités prévues ne sont pas susceptibles d'être allouées aux personnels nourris gratuitement par l'Etat à l'un des deux principaux repas. Si logé et nourri gratuitement au déjeuner ou dîner = pas d'indemnité
2. Stagiaire non logé gratuitement par l'Etat et ayant la possibilité de prendre leur repas dans un restaurant administratif ou assimilé :	3 taux de base $3 \times 9,40 = 28,20 \text{ €}$		$5 \times 28,20 = 141 \text{ €}$	Les indemnités prévues sont réduites de moitié pour les personnels nourris gratuitement par l'Etat au moins à l'un des deux principaux repas. Si non logé et nourri gratuitement au déjeuner ou dîner, indemnité réduite de moitié : $141/2 = 70,50 \text{ €}$
3. Stagiaire logé gratuitement par l'Etat mais n'ayant pas la possibilité de prendre leur repas dans un restaurant administratif ou assimilé :	3 taux de base $3 \times 9,40 = 28,20 \text{ €}$		$5 \times 28,20 = 141 \text{ €}$	-
4. Stagiaire non logé gratuitement par l'Etat et n'ayant pas la possibilité de prendre leur repas dans un restaurant administratif ou assimilé :	4 taux de base $4 \times 37,60 \text{ €}$		$5 \times 37,60 \text{ €} = 188 \text{ €}$	-

Le calcul est vite fait : en moins de deux jours, certains élèves auraient déjà dépassé le forfait.

Et pour ceux qui n'ont pas les moyens de payer un hôtel, c'était plus de 3 heures de route par jour.

Voilà comment l'ENAP traite ses futurs surveillants.

Face à cette absurdité, **L'UR UFAP UNSa Justice de Lyon** a saisi le directeur interrégional, après avoir alerté l'ENAP lors du CIF du 5 décembre, afin que la DISP trouve des solutions garantissant un accueil digne pour les élèves.

Certes, la région AURA ne bénéficie pas des mêmes conditions que d'autres DISP pour l'accès aux stands de tir ou à l'hébergement, mais il était hors de question de laisser les choses en l'état.

La DISP a proposé des solutions acceptables :

Hébergement à proximité des stands de tir, soit dans les établissements proches, soit à l'hôtel lorsque nécessaire. Des solutions de transport ont également été mises en place.

L'UR UFAP UNSa Justice de Lyon salue la réactivité de la DISP à la suite de notre saisine.

Pour autant, L'UR UFAP UNSa Justice de Lyon condamne fermement l'indigence de la prise en charge prévue par l'ENAP pour la formation ESP des élèves. Aucune anticipation, aucune considération, aucune prise en charge digne de ce nom.

Pendant ce temps, l'administration multiplie les "coups de com", les opérations gadgets et les campagnes de recrutement pour soigner son image.

La vitrine brille, mais l'arrière-boutique tombe en ruine.

On veut attirer, séduire, communiquer... mais on refuse de mettre les moyens pour former correctement les agents.

Le jour où ils comprendront qu'on ne bâtit pas une politique publique sur du vent, peut-être qu'on pourra espérer sortir du tunnel.

A se demander si tout ceci n'est pas un tant soit peu voulu...

*Pour **L'UR UFAP UNSa Justice de Lyon***

Les secrétaires généraux

C. ROCHIS – F. ROUSSET – N. CHEKHAD – S. ROYERE

L'UR UFAP UNSa Justice de Lyon UNE PRESENCE QUOTIDIENNE !